Circonscription de PAU Sud École primaire ARC-EN-CIEL 2 place St Vincent 64800 IGON 05 59 61 00 45 ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°3

le 01/07/2021 de 18h à 19h40

PARTICIPANTS

<u>Présents</u>: Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et CABANNE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), Mme FREIRE (enseignante U.E.E. ITEP Gérard FORGUES), M LABAT (Monsieur le Maire), Mme COUMET (adjointe municipale, chargée des affaires scolaires), Mme CARDINAL (DDEN), Mmes PAYNEAU et ROMAIN (représentantes des parents d'élèves - titulaires), Mmes HOURCADE et PELLETIER (représentantes des parents d'élèves - suppléantes)

Excusés: M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), M. CHABAGNO (coordinateur pédagogique ITEP Gérard FORGUES), M MEYER (représentant des parents d'élèves - titulaire)

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE

En introduction, les membres du Conseil d'école sont informés du départ à la retraite de M DE CECCO, Inspecteur de Circonscription, et de Mme BRAY, Conseillère pédagogique de Circonscription.

A la rentrée de septembre. Mme GERDE deviendra l'Inspectrice de Circonscription et Mme FAVRETTO la nouvelle Conseillère pédagogique de Circonscription.

Point de l'ordre du jour	Eléments de discussion ou d'information	Décision prise
Effectifs prévisionnels	Suite aux réponses des familles et les contacts pris par d'autres parents pour de futures inscriptions, les effectifs prévisionnels sont : 2 TPS, 5 PS, 6 MS, 8 GS, 9 CP, 8 CE1, 6 CE2, 11 CM1, 10 CM2, pour un total de 65 élèves pour l'an prochain à cette date. Les effectifs prévisionnels en maternelle permettent l'inscription des deux TPS pour qui les parents ont fait la demande. <i>Rappel : la propreté doit être acquise (pas de couche) et le temps de présence sera possible seulement le matin.</i>	Des inscriptions dans l'été sont susceptibles d'arriver. Les prévisionnels actuels donnent la répartition suivante : Classe de Mme DREVOND : TPS/PS/MS/GS (21) Classe de Mme CABANNE : CP/CE1/CE2 (23) Classe de Mme LASSERRE : CM1/CM2 (21). La priorité étant donnée aux Igonais, afin d'anticiper d'éventuelles arrivées dans les classes multiniveaux, les demandes de dérogation pour des inscriptions d'enfants
Rappel des règles concernant les absences	Ces derniers jours, les enseignantes ont été régulièrement averties d'absences pour congés ou départs en vacances anticipées. Il est rappelé que, dès la petite section, les élèves sont soumis à l'obligation d'assiduité scolaire conformément aux textes visés par le code de l'éducation – articles L.131-8, L.511-11 et R.511. A ce titre, les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixées par le calendrier national ne constituent pas un motif légitime d'absence. En effet, il n'est pas possible d'envisager des vacances « à la carte » qui perturbent le fonctionnement des classes et nuisent à la scolarité et ce, même si l'élève ne semble pas rencontrer de difficultés scolaires. Toute demande d'absence de ce type doit être soumise à l'autorisation préalable de l'Inspecteur de Circonscription. Les familles doivent lui adresser un courrier et le remettre à l'école, qui le fera suivre par voie hiérarchique. Par ailleurs, les cours étant normalement assuré en présentiel, il ne peut être demandé à l'enseignant de les transmettre. De même, les élèves de maternelle doivent être présents chaque jour (ou demijournée, sur dérogation, pour les petites sections). Les absences du grand frère/grande sœur ne sont pas un motif légitime pour justifier leur propre absence.	hors village seront refusées pour cette année. Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées par mois (ou dont la justification ne rentre pas dans les critères retenus par le code de l'éducation), l'école se doit d'ouvrir un dossier d'absentéisme. Un nouveau rappel des règles concernant les absences sera fait à la rentrée. De même, il sera rappelé que le calendrier scolaire de l'année en cours diffusé en septembre est consultable sur le site internet de l'école ainsi que sur celui de l'Education Nationale.

Annee20192020_CRn°3_ConseilEcole_IGON_ARC-EN-CIEL

	Annec20172020_CRit 5_Consentede_IGON_ARC-EN-	CIEL		
Fournitures scolaires	Depuis trois ans, l'APE propose l'utilisation du site SCOLEO pour passer commande des fournitures scolaires. Les parents utilisateurs de ce service en sont satisfaits (tant au niveau du prix que de la qualité des produits).	Renouvellement du partenariat école/APE/SCOLEO. La liste des fournitures va être diffusée aux familles par mail, affichée au panneau d'information et publiée sur le site internet de l'école.		
Unité d'enseignement	L'axe de travail principal (temps de récréation partagé) a été grandement perturbé par le protocole sanitaire en cours, notamment par le non			
externalisée ITEP Gérard	brassage des groupes.			
Forgues		En 2021/2022, l'enseignante titulaire sera en stage de formation et sera remplacée régulièrement par la même enseignante.		
Bilan des projets	Rappel: tout au long de l'année, thème "Notre Terre, notre trésor" pour les trois classes Les habitudes d'école ont été grandement perturbées en raison de la pandémie COVID et il y a eu de nombreuses annulations. Afin de respecter le non brassage des élèves, les récréations ont été décalées et les enfants jouaient dans des zones séparées. Toutes les interactions intergénérationnelles et les petits moments d'échanges entre classes n'ont pu avoir lieu. De même, la liaison GS/CP a été perturbée. Les échanges informels parents/personnel de l'école ont aussi été modifiés.			
	L'école a été partie prenante des élections du Conseil Municipal des enfants.			
	Dans le cadre du projet culturel départemental Jazz In School, suite à une répétition en classe avec le référent culturel de la DSDEN64 classe de CM s'est rendue en juin au Château de Franqueville afin de faire une captation des chants appris. Des codes seront transmis familles concernées afin qu'ils puissent visionner la prestation. Une présentation du Collège Henri IV a été faite en classe par Mme VARACHAUD, principale adjointe. Les enseignantes ont fait venir différents intervenants dans les classes, tout en respectant le protocole sanitaire : projet échecs pour les de classes des grands (financement OCCE) - intervenant de la Communauté des communes (recyclage / tri des déchets) – premiers secci (intervention d'un pompier). Les photos de classe ont été maintenues (prises de photo individuelle et montages réalisés par l'équipe enseignante) et ont été proposée la vente aux familles (bénéfice OCCE de 140 €, auquel s'ajoute les 70 € des dons des familles faits l'année dernière suite aux pho «caisses»).			
	Pour compenser l'absence de fête d'école cette année, l'APE a offert à chaque élève un sac rempli de cadeaux surprises.			
Points sur les locaux /	Travaux d'été : la liste sera fournie comme d'habitude aux services techniques ava			
matériels mis à disposition /	Reste à faire :	Un électricien est intervenu mais n'a pas pu résoudre le		
travaux faits et/ou à faire*	* prises téléphoniques au bureau (prise B3), en salle de motricité (prise marquée	problème. Il semble y avoir des dysfonctionnements		
	d'un téléphone), en classe maternelle/directrice (prise T2) ne peuvent toujours	d'installation, il faut peut-être voir la garantie décennale.		
	pas être reliées au réseau téléphonique de l'école (pas de connexion en baie de	Un problème d'humidité de certains murs ont aussi été		
	brassage des prises RJ45)	observées, avec visite d'un maçon, la pertinence de faire intervenir la garantie décennale est aussi soulevée.		
	Algecco : problème d'infiltration durant les grosses pluies. L'employé municipal est passé et a résolu le problème. L'enseignante de l'UEE s'interroge sur le devenir de ce bâtiment (problème de température, d'humidité). Le projet plétait pas envisagé en memort de la	Pas de solution immédiate (pas de construction possible,		
	température, d'humidité,). Le projet n'était pas envisagé au moment de la rénovation de l'école et a évolué (davantage de temps de classe dans l'UEE). Problème de bruit dans la salle UEE durant le temps de récréation : à surveiller à la rentrée.	ce n'est pas une zone constructible). Le conseil municipal réfléchit à une solution pérenne.		

Annee20192020_CRn°3_ConseilEcole_IGON_ARC-EN-CIEL

Vieux ordinateurs : l'équipe enseignante réfléchit à leur utilisation.

Le collège de PONTACQ va changer son mobilier suite à la construction d'un nouveau collège. Serait-il possible de prendre contact afin de voir si un échange de tables et chaises de la classe des grands (lourds, non adaptés à un usage en primaire, etc) est possible ?

La mise en place du forfait mobile et le changement du forfait du téléphone fixe par la mairie facilitent la communication avec les parents.

L'appel d'offre pour la cantine a été renouvelé : 3 réponses, une négative, une beaucoup plus chère que la culinaire. La culinaire propose une augmentation de 10 centimes qui ne sera pas répercutée dans le coût demandé aux familles.

La mairie fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'arriver à 15h45 pour une sortie à 16h15. Cela éviterait beaucoup de problèmes de circulation et de stationnement.

M. Le Maire d'Igon va contacter le maire de Pontacq pour voir avec lui.

Questions des parents et/ou de la mairie	Réponses apportées
1 seul retour du questionnaire diffusé par les parents délégués :	
Bravo pour votre gestion des règles sanitaires. On a conscience que ça n'a pas été une année facile pour vous et nous vous souhaitons	
de bonnes vacances.	
Merci à la Mairie pour les nombreux investissements dans notre école.	
Merci aux enseignantes.	
Merci à la Mairie et l'APE pour les tableaux numériques.	
Cantine : les enfants sont contents.	Les parents délégués prennent en
DPF: Pourriez-vous s'il vous plait, nous transmettre le questionnaire plus tôt comme les précédentes années? Merci d'avance l	compte la demande

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée.

Prochain Conseil d'École prévu en octobre 2021, après les élections des parents délégués.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE secrétaire de séance

Mme DREVOND directrice